

## Molière. Le Malade imaginaire.

**Numéro d'inventaire** : 2009.12404

**Auteur(s)** : Molière

Léon Roubier

Ernest Charles Coutant

**Type de document** : livre scolaire

**Éditeur** : Delagrave (Ch.) Librairie (15, rue Soufflot Paris)

**Imprimeur** : Société Anonyme d'Imprimerie

**Collection** : Petite bibliothèque des grands écrivains

**Description** : Livre broché. Dos et couv. oranges.

**Mesures** : hauteur : 185 mm ; largeur : 118 mm

**Notes** : Notice, analyse et extraits. Petite bibliothèque des grands écrivains, publiée sous la direction de E.-C. Coutant, Directeur du Collège Chaptal.

**Mots-clés** : Littérature française

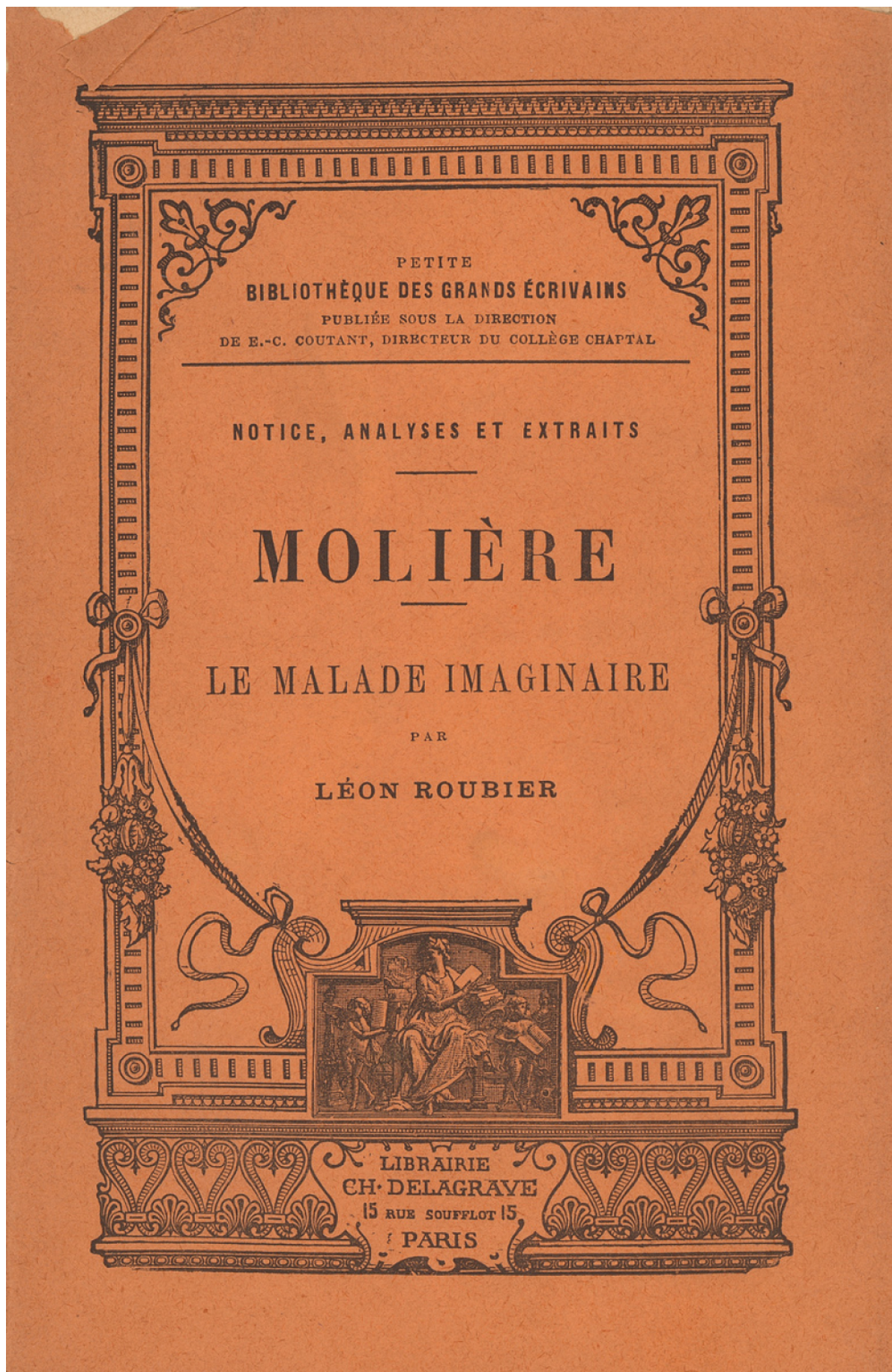
Anthologies et éditions classiques

**Filière** : Post-élémentaire

**Niveau** : Post-élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 106





# LE MALADE IMAGINAIRE

---

## L'ACTION<sup>1</sup>

*L'action du Malade imaginaire a pour sujet les amours de Cléante et d'Angélique, traversées par les menées hypocrites de la marâtre Béline et la rivalité de Thomas Diafoirus, dont Argan, qui se croit malade, voudrait faire son gendre.*

## ACTE PREMIER

EXPOSITION. — La première scène, constituée par un monologue, nous jette, dès le début, en pleine action, et forme ainsi l'une des plus belles expositions qui soient au théâtre. A peine le rideau s'est-il levé, que nous savons quel est le travers d'Argan : il a une peur effroyable de la mort. Naïvement pusillanime, il se laisse exploiter par les médecins et se croit d'autant plus malade qu'il a pris moins de purgations et de lavements ; ingénument égoïste, il ramène tout à lui et veut que tous ceux qui l'entourent s'appliquent exclusivement à le soigner. Nous apprenons bientôt que sa fille Angélique, aimée de Cléante, se montre tout heureuse d'avoir appris, la

1. *L'action* est constituée par l'ensemble des efforts que font les personnages pour sortir d'une situation critique. Toute action comprend une exposition, un nœud, des péripéties et un dénouement.

*L'exposition* nous met sous les yeux la situation critique où se trouvent jetés les personnages.

Le *nœud* est l'obstacle, matériel ou moral, qui les empêche d'en sortir.

Les *péripéties* sont les tentatives qu'ils font, de part et d'autre, pour s'en dégager.

Le *dénouement* est la façon, heureuse ou malheureuse, dont ils en sortent.

veille, par une lettre du jeune homme, que *celui-ci a prié quelqu'un de la demander en mariage à son père. Cette demande sera-t-elle favorablement accueillie?*

SCÈNE PREMIÈRE.

ARGAN, seul dans sa chambre, assis, une table devant lui, compte, avec des jetons des parties d'apothicaire<sup>1</sup>. Il fait, parlant à lui-même, les dialogues suivants :

Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt. Trois et deux font cinq. « Plus, du vingt-quatrième<sup>2</sup>, un petit clystère insinuatif<sup>3</sup>, préparatif et rémollient, pour amollir, humecter et rafraîchir les entrailles de Monsieur... » Ce qui me plaît de monsieur Fleurant, mon apothicaire, c'est que ses parties sont toujours fort civiles : « les entrailles de Monsieur, trente sols. » Oui ; mais, Monsieur Fleurant, ce n'est pas tout que d'être

1. Le mot *parties* signifie *mémoire ou compte détaillé par articles*. Les jetons sont de petits disques d'os, d'ivoire ou de métal, qui servaient au XVII<sup>e</sup> siècle à calculer. Voici comment procède Argan : « Il faut supposer entre ses mains un sac rempli de jetons, tous de même forme, et, sur la petite table ou la planchette placée devant lui, trois lignes ; le long du tracé de celles-ci, il range : 1<sup>o</sup> au bas, les jetons représentant les six deniers ou demi-sous (il n'y avait pas lieu de diviser cette unité) ; 2<sup>o</sup> au-dessus, les jetons représentant les sous, et qu'il partage en trois casiers ou groupes, en trois tas bien séparés : celui des sous simples, celui des cinq sous, et celui des dix sous ; 3<sup>o</sup> au haut, les jetons représentant les livres (ou vingt sous) et formant aussi quatre groupes : celui des livres simples, celui des cinq livres, celui des dix livres (unité approchant du demi-louis ou de la pistole) et celui des vingt livres. » (Note de l'édition Hachette.)

2. « Ce sont les parties d'un mois tout entier qu'Argan examine, comme nous le verrons à la fin. Mais la vérification d'un mémoire aussi chargé d'articles aurait été extrêmement longue. C'est pourquoi le rideau ne se lève qu'au moment où Argan en est au 24<sup>e</sup> du mois. » (AUGER.)

3. *Insinuatif*, propre à faire pénétrer des médicaments ; *préparatif* de s'emploie plus que comme substantif ; *rémollient* a le même sens que la forme ordinaire *émollient* ; *détersif*, propre à nettoyer ; *hépatique*, propre aux maladies du foie ; *soporatif* et *somnifère* ont à peu près le même sens et signifient *propre à faire dormir* ; *corroborative*, qui a la propriété de *corroborer*, de fortifier ; *anodine*, qui calme les douleurs ; *carminatif* vient d'un verbe latin dont le sens propre est *carder* (la laine) et le sens figuré *nettoyer, expulser* ; *édulcoré*, adouci par une addition de sucre, de miel ou de sirop.

civil, il faut être aussi raisonnable, et ne pas écorcher les malades. Trente sols un lavement ! Je suis votre serviteur<sup>1</sup>, je vous l'ai déjà dit. Vous ne me les avez mis, dans les autres parties, qu'à vingt sols, et vingt sols, en langage d'apothicaire, c'est-à-dire dix sols. Les voilà, dix sols. « Plus, dudit jour, un bon clystère détersif, composé avec catholicon<sup>2</sup> double, rhubarbe, miel rosat, et autres, suivant l'ordonnance, pour balayer, laver et nettoyer le bas-ventre de Monsieur, trente sols. » Avec votre permission, dix sols. « Plus, dudit jour, le soir, un julep hépatique, soporatif et somnifère, composé pour faire dormir Monsieur, trente-cinq sols<sup>3</sup>. » Je ne me plains pas de celui-là, car il me fit bien dormir. Dix, quinze, seize et dix-sept sols six deniers<sup>4</sup>. « Plus, du vingt-cinquième, une bonne médecine purgative et corroborative, composée de casse récente avec séné levantin, et autres,

1. *Je suis votre serviteur*, formule de négation et de refus, comme *Je suis votre valet*.

2. *Catholicon*, électuaire, c'est-à-dire médicament de consistance molle, qu'on croyait *universel*, propre à guérir toutes sortes de maladies ; *panacée*, qui vient aussi du grec, a le même sens ; *rhubarbe*, racine qui a la propriété de purger ; *julep*, qu'on prononçait alors *julet*, potion adoucissante ; *casse*, fruit du cassier, gousse dont la pulpe noire est employée comme laxatif ; le *séné* est un arbre dont les petites feuilles ont la même propriété que la casse et la rhubarbe ; *recente*, récemment récoltée ; *levantin*, qui vient du Levant ; *lénifère*, adoucir ; *bézoard*, venu du persan *bâdzahâr*, pierre contre le venin : le bézoard est une concrétion calculeuse que l'on trouve dans l'intestin et l'estomac de certains animaux (gazelle, isard, chamois) et dont on se servait pour expulser du corps les principes de maladie ou pour prévenir l'effet des poisons ; *limon*, espèce de citron avec lequel se fait la vraie limonade.

3. « Ces parties font assez connaître

le ridicule du personnage ; elles n'annoncent ni maladie ni indisposition : c'est pour faire dormir, c'est pour humecter les entrailles, ce n'est jamais pour guérir ; c'est ainsi que des les premiers mots l'auteur justifie son titre et peint un caractère. Cet art n'a parfaitement été connu que de Molière. » (AIMÉ MARTIN.)

4. « La manière dont Argan suppute en réglant ces parties a embarrasé quelques personnes. Voici un *julep* porté pour 35 sols par M. Fleurant. Argan se loue de l'effet de ce remède, de manière à faire croire qu'il va passer l'article tel qu'il est. Point du tout. Comme, suivant son principe, « en langage d'apothicaire », 20 sols veut dire 10 sols, il accorde la moitié juste des 35 sols, c'est-à-dire 17 sols 6 deniers. Ainsi, avec ses jetons, il marque d'abord dix (1 jeton aux dix sous), puis cinq (1 jeton aux cinq sous), ce qui fait quinze ; puis un (1 jeton aux sous simples), ce qui fait seize ; puis enfin un et demi (encore 1 jeton aux sous et 1 dernier jeton aux six-deniers ou demi-sous), ce qui fait dix-sept et demi. » (AUGER.)